



Agence se fait passer pour particulier dans annonce

Par **seriousdam**, le **04/08/2011** à **13:09**

Bonjour,
Je cherchais un nouvel appartement en tant que locataire sur leboncoin.fr et dans la rubrique des offres de particuliers, j'ai trouvé un appartement qui me plaisait. Après deux visites j'ai réservé cet appartement et le propriétaire m'a donné les documents à remplir. A ce moment là j'ai appris que ce n'était pas un particulier mais une agence qui louait cet appartement. J'ai fait savoir à la personne qui m'a fait la visite que son annonce était dans la rubrique "particulier" et non "professionnel", et il m'a répondu qu'ils avaient du faire une erreur.
Je n'ai encore rien signé, mais ai-je le droit de demander à ne pas payer ces frais d'agence qui n'étaient pas spécifiés dans l'annonce et au cours des visites que j'ai effectuées ?
Merci d'avance pour vos réponses.

Par **Laurence**, le **22/08/2011** à **22:42**

Les informations contenues dans une annonce n'ont rien de contractuel. Elles n'engagent pas l'émetteur. Toutefois, il aurait été plus courtois qu'on vous le signale au cours des visites.
L'erreur de placement sur le site internet reste plausible.
Vous pouvez toujours tenter d'obtenir un geste commercial de la part de l'agence, mais rien ne l'y oblige. Soyez toutefois vigilant, certaines agences facturant indûment certaines prestations, comme les états des lieux (article 4 de la loi du 4 juillet 1989, régissant les rapports locatifs).